

**Association Espace Grimpe**

7, rue du génie - 82000 Montauban

05 63 91 41 78 - [www.espacegrimpe.com](http://www.espacegrimpe.com)



## Protocole de reprises des activités sportives à Espace Grimpe pour le 9 juin 2020.

Dans le cadre de la reprise des activités sportives possible dans la phase 2 du déconfinement qui a commencé le 2 juin 2020, l'Association Espace Grimpe rouvrira ses portes le mardi 9 juin 2020. Afin de lutter efficacement contre l'épidémie de COVID-19, des organisations spécifiques sont mises en œuvre. Elles sont listées dans ce document.

**Merci d'en prendre connaissance, et d'en imprimer une copie que vous nous remettrez lors de votre première visite.**

Jusqu'aux vacances d'été, la salle sera ouverte par alternance, afin d'accueillir les cours et les grimpeurs en accès libre de manière séparée, en suivant le planning suivant :

**Semaine 24 - Semaine du 09 au 14 juin : Cours exclusivement.**

**Semaine 25 - Semaine du 16 au 21 juin : Accès libre exclusivement**

**Semaine 26 - Semaine du 23 au 28 juin : Cours exclusivement.**

**Semaine 27 - Semaine du 30 juin au 5 juillet : Accès libre exclusivement**

Compte tenu des dispositions à prendre, nous ne pouvons pas assurer l'accès libre et les cours en même temps. En effet, nous devons avoir en permanence 2 encadrants/personnel d'accueil afin d'assurer la limite de 10 personnes par groupe et assurer le nettoyage régulier de la salle.

### Les règles à respecter que ce soit en cours ou en accès libre :

- Le **port du masque est obligatoire à la salle et recommandé pendant la grimpe.**
  - Ils ne seront pas fournis par la salle.
- La capacité d'accueil de la salle est réduite à **50 personnes maximum**
  - En cas d'affluence, les premiers arrivés devront laisser leur place
- Les **vestiaires** ne seront **pas accessibles**. Merci de venir en tenue, lavée entre chaque séance.
- La **location et le prêt de chaussons ne sont pas possibles**
  - Les enfants ne disposant pas de chaussons peuvent amener des chaussures de sport spécifique pour grimper (pas avec celle qu'on a au pied qui ont peut-être véhiculée du virus).
- Il est **interdit** d'être **torse-nu** ou  **pieds nus** dans les salles
- L'**utilisation de gel hydroalcoolique** à l'entrée et après chaque bloc est obligatoire.
  - Du gel hydroalcoolique sera disponible à la salle.
- L'utilisation de **magnésie en poudre est interdite. Magnésie liquide autorisée.**
- Le respect des règles de **distanciations physiques** s'applique dans l'ensemble de la salle (1 mètre entre chaque personne).
- Chaque grimpeur devra avoir **sa propre gourde ou bouteille** et **inscrire son nom dessus.**
- Si vous devez effectuer des démarches, merci de venir si possible avec votre **propre stylo**

### Spécification pour les cours :

- Arriver et repartir à l'heure. **Être ponctuel**, il ne sera pas possible de garder à la salle les enfants après leur cours.
- **Deux encadrants** seront présents afin que les groupes ne dépassent pas **10 personnes encadrant compris**.

### Nos mesures complémentaires mises en œuvre :

- Nettoyage régulier des WC, surfaces de contact et tapis.
- Marquage au sol avec entrée et sortie distinctes.
- Feuille d'émargement à remplir et explication des gestes barrière et mesures d'hygiène
- **Favoriser le paiement Carte de crédit** (possibles en sans-contact jusqu'à 50€).

### Compensation :

Comme évoqué dans un précédent e-mail, nous allons offrir en compensation et à tous les adhérents de l'accès libre.

Ainsi pour :

- **Accès libre** : Prolongé de 3 mois à partir de la reprise de l'accès libre
- **Cours** : 3 mois d'accès libre offerts
- **Cours + Accès libre** : 3 mois d'accès libre complémentaires offerts
- **Carte 10 séances** : Date validité repoussée

Merci pour votre compréhension, nous mettons tout en œuvre pour vous accueillir dans les meilleures conditions et vous permettre de pratiquer votre sport favori.  
Ces informations peuvent évoluer suite à l'évolution de l'épidémie.

Merci de consulter régulièrement le site <https://www.espacegrimpe.com> , qui comporte une page COVID-19.

L'association Espace Grimpe.

----- Attestation-----

Je soussigné . . . . . , atteste par la présente avoir pris connaissance du protocole de reprise des activités Espace Grimpe.

Date, Signature